



## AVIS DE COURSE

Régate de Ligue Sanguiwind Automne

25 octobre 2020

Lac de Cazaux-Sanguinet

Club de Voile de Sanguinet

Grade : 5A

Séries : Longue distance, BIC 293D, Raceboard, RSX

*La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut être, à la discrétion du Jury, inférieure à la disqualification*

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'Annexe B.
- 1.2 Les règlements fédéraux.

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à toutes les planches à voile LD, 293D, Raceboard, RSX.
- 3.2 Les planches admissibles peuvent s'inscrire sur place le 025/10/2020 de 10h30 à 12h30 au plus tard.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - \* leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - \* ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - \* une autorisation parentale pour les mineurs
  - \* si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - \* le certificat de jauge ou de conformité

### 4. DROITS À PAYER

Droits d'inscription : 10 €.

### 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	25/10/2020	De 10h30 à 12h30
Clôture des inscriptions		12h30
Jauges et contrôles		De 10h30 à 12h30

Jour de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
25/10/2020	13h30	Toutes

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30



## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur le site <http://www.cvsanguinet.org/>

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type technique.

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

Application de RCV B4.44.

## 9. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués aux premiers.

## 12. DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19

12.1 Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, le Club de Voile de Sanguinet ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

12.2 Un bateau qui a un cas suspect de Covid-19 dans son équipage doit immédiatement se retirer de l'épreuve et en informer l'autorité organisatrice.

## 13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le Club de Voile de Sanguinet 05.58.78.64.30, ou par mail : [cv.sanguinet@free.fr](mailto:cv.sanguinet@free.fr)

# ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

*Seront affichées le jour de l'épreuve*